

CNAMGS



La Direction Générale et l'ensemble du personnel, ayant appris avec vive émotion, le décès survenu le 6 Décembre 2021 à Libreville, de Monsieur **Dieudonné BOUDDHOU**, présentent à l'ensemble de la famille, leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse circonstance. **22480**

TRANSFORM'SA



Ayant appris avec consternation le décès de M. **BOUKINDA Nestor**, Chef conducteur Exploitation à TRANSFORM'SA, filiale du Groupe ACK, la Direction Générale et l'ensemble des salariés présentent à la famille durement affligée leurs sincères condoléances en cette douloureuse épreuve et l'assurent de son soutien moral. **22490**

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS



Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint et l'ensemble du personnel de la Direction Générale des Impôts, attristés par le décès survenu à l'hôpital Militaire de Libreville le 12 décembre 2021 de Monsieur **Dieudonné BOUDDHOU**, Inspecteur Principal des Impôts, Ancien Directeur Général Adjoint, présentent à la famille éplorée leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **22493**

La famille ROGER



Bouleversés par l'annonce du décès de leur ami **Dieudonné BOUDDHOU**, survenu le 12 décembre 2021. La famille ROGER et enfants, présentent leurs condoléances à la famille éplorée et l'assurent de leur profonde compassion. **22498**



L'Association Caribéenne du Gabon (A.C.G), informe ses membres et amis du décès de Monsieur **Dieudonné BOUDDHOU**, un grand ami de la Caraïbe. Nous sommes tous très touchés par cette disparition et nous tenons à apporter à Patricia son épouse, à ses enfants et à toute la famille notre soutien moral en cette douloureuse circonstance. **22502**

OBSÈQUES

Programme des obsèques de EYEANG NTOUTOUME Jeannette (Assetang)



- **Mardi 21 décembre 2021** à 14h : Sortie du corps de GABOSEP, exposition et veillée au domicile familial sis au PK12,
- **Mercredi 22 décembre 2021** : à 7h30 : Levée du corps, départ pour Andem et inhumation. **22496**



Les clans AGALIKAWA, AVEMBA, AMBINI et AGOMBE, informent les proches et connaissances du programme des obsèques de Monsieur **AMBOUROUET NDIAYE Joël**, selon le programme ci-après :
- **Vendredi 24/12/2021**
9H : Sortie de la dépouille de CASEP-GA et exposition au domicile de Monsieur **ONOUVIET NDIAYE Louis Georges** au quartier PAVE BALARAN

13H : Inhumation au cimetière LAZARET

15H : Réunion de famille. **P10390**



LA FAMILLE DE FEU SAUNIER ELIE J.C, LEURS CONJOINTS ET ENFANTS. MADAME EYEGHE MBOUMBA ALONG NATHALIE, FAMILLE ET ENFANTS ONT LA PROFONDE DOULEUR D'ANNONCER AUX PARENTS, AMIS ET CONNAISSANCES LE DÉCÈS DE LEUR PETIT-FILS, FILS, FRÈRE, **SAUNIER LYN JOSEPH JUNIOR** SURVENU LE JEUDI 09 DECEMBRE

2021 A HIAOBO. LE PROGRAMME DES OBSÈQUES EST ETABLI COMME SUIV : MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2021 A 10H00 SORTIE DE LA DÉPOUILLE DE GABOSEP ET EXPOSITION AU DOMICILE FAMILIAL SIS AU CAP ESTERIAS (CAP DES PÈRES) . 14H00 INHUMATION AU CIMETIÈRE FAMILIAL...DANS LA STRICTE INTIMITÉ FAMILIALE, AVEC LE RESPECT DES MESURES BARRIÈRES...!

FAMILLE GUY CHRISTIAN MAVIOGA.



SUITE À L'ORDONNANCE N°015/2021-2022 DU JUGE DE RÉFÉRÉ DU 17 DÉCEMBRE 2021 LE PROGRAMME DES OBSÈQUES EST DÉROULÉ AINSI
- **LUNDI 27/12/2021**
16H-20H
TEMPS DE PRIÈRES ET DE LOUANGES A LA RÉSIDENCE MAVIOGA A OZANGUÉ
- **MARDI 28/12/21**

9H00 : SORTIE DU CORPS POUR SON DOMICILE A LA RÉSIDENCE MAVIOGA À OZANGUÉ

11H00 : RECUEILLEMENTS, HOMMAGES OFFICIELS ET TÉMOIGNAGES

17H00 : CONCERT RELIGIEUX AVEC LES ARTISTES GOSPEL ET CHORALES

18H-21H : PASSAGE DE LA CONFÉDÉRATION GABON POUR JÉSUS

21H00 : TSAMBA MAGOTSI ET AUTRES CHORALES

- **MERCREDI 29/12/21**

11H00 : OFFICE RELIGIEUX A DOMICILE

13H00 : DÉPART POUR INHUMATION AU CIMETIÈRE DE MINDOUBÉ.

14H00 : RETOUR ET COLLATION,

CODE COULEUR: BLANC

NB : DANS LE STRICT RESPECT DES MESURES BARRIÈRES. **22505**

REMERCIEMENTS



Très sensibles aux nombreuses marques d'affection, de compassion, de solidarité et de soutiens multiformes lors du décès de Mme **LASSY Rosine Euphrasie** veuve AYENOUE, survenu le 12 novembre 2021, les familles LASSY, enfants, petits-enfants, parents et les alliés remercient sincèrement et affectueusement toutes les personnes qui les ont soutenus durant cette douloureuse épreuve.

A l'occasion du 40ème jour, l'ensemble des membres de la famille convient amis et connaissances à prendre part à la messe qui sera dite le mardi 21 décembre 2021 à 16 heures en l'Eglise Saint Pierre de Libreville pour le repos de son âme. Pensée pieuse. **22458**



La famille NDJEKOUNDA remercie sincèrement les parents, amis et connaissances pour le soutien remarquable et multiforme manifesté au cours des obsèques de leur fils, petit-fils, frère, époux, père, grand-père, le regretté **Jean Marie NDJEKOUNDA**.

Aussi, pour le repos de l'âme du disparu, une messe aura lieu le vendredi **24 décembre 2021 à 6h15** en la paroisse Saint Paul des Bois de Port-Gentil; elle sera suivie d'un cocktail au domicile du défunt sis à la cité Satom à partir de 14h30min. **P10388**



Très touchée par les nombreuses marques d'affection lors du décès de notre fils, petit-fils, frère, époux, père, grand-père Monsieur **José Martial ANGO EYENE**, survenu à Nkoltang le 13 Novembre 2021 et ne pouvant vous remercier individuellement, la famille vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Entre autres, nous vous informons de la célébration de la messe du 40ème jour, le jeudi 23 décembre 2021 à 14H30 à la Chapelle de notre Dame de la Route, sise à Nkoltang. **22504**

PENSEE PIEUSE



25 octobre 2021- 23 décembre 2021. voilà 40 jours que notre regrettée Mère, soeur, tante, grand-mère Madame **NDEMBI IVALA Angelique** a été arrachée à l'affection des siens. A cet effet une messe sera dite pour le repos de son âme à LBV le jeudi 23 décembre 2021 à 17h à Liberman sise à la gare routière.

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



Papa, Papy, Tat'Aworet, Maître Auclair,
20 décembre 2015, 20 décembre 2021 il y a déjà 6 ans, le temps donne chaque jour à ton oeuvre sa dimension réelle. Bon repos. **22474**

COMMUNIQUÉS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture anarchique des Etablissements Privés Laïcs (EPL)

Libreville, le 20 novembre 2021 - Par ignorance ou par méconnaissance volontaire des textes, des promoteurs privés, s'improvisant dans le domaine de l'Education, s'illustrent par une légèreté persistante dans le processus de création et d'ouverture de écoles privées laïques. Cette prolifération des établissements privés laïcs obère les capacités de contrôle du système éducatif et rend inefficace la carte scolaire. Face à ce phénomène, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique en appelle à la vigilance des acteurs de la communauté éducative et des parents d'élèves pour contrer ces fondateurs guidés par l'appât du gain. Des instructions sont données aux services techniques pour des inspections inopinées en vue d'une application stricte des normes en vigueur. Toute violation des dispositions réglementaires établies entraînera systématiquement des sanctions pouvant aller de la **mise en demeure** jusqu'à la **fermeture** des structures dénoncées et/ou la **non prise en compte de leurs candidats** aux examens nationaux. Pour rappel, l'ouverture d'un établissement d'enseignement est assujettie aux dispositions de la Loi n°21/84 du 29 décembre 1984 fixant les Règles applicables dans l'Enseignement privé et le Décret n°001583/PR/MINEDUC du 25 septembre 1985 fixant les conditions d'ouverture et de reconnaissance d'utilité publique des établissements d'enseignement privé. Des instances techniques de l'Administration de l'Education Nationale sont dédiées au suivi et au contrôle des dossiers des éventuels souscripteurs. **Fin.** **22484**

FEGAFOOT

APPEL A VICTIME(S)

AFFAIRE PATRICK ASSOUMOU EYI & CONSORTS

En application de l'article 18 du code d'éthique de la FEGAFOOT, le Comité d'Éthique de ladite Fédération a été saisi le 17 décembre 2021 à l'effet d'ouverture d'enquête relative à l'affaire Patrick ASSOUMOU EYI et consorts. Eu égard aux allégations portant atteinte au monde du football gabonais et partant à l'image du pays, le comité d'éthique lance un appel aux présumées victimes d'abus sexuels et de viols au sein des équipes nationales de football masculines pour les séances d'auditions qui se tiendront du **mardi 21 décembre au vendredi 31 décembre 2021 de 12 heures à 18 heures au siège de la FEGAFOOT**. Compte tenu de l'urgence, les présumées victimes sont tenues de contacter le Comité d'Éthique de la FEGAFOOT au numéro de téléphone **00 241 65 51 48 06** pour les modalités pratiques des auditions.

P. le Comité d'Éthique

Le Président